

L'Écho de Malvalette

BULLETIN MUNICIPAL N°17
Édition Décembre 2019

EDITO



Madame, Monsieur,

Comme certains d'entre vous l'ont bien remarqué, et contrairement à notre habitude, il n'y a pas eu de bulletin municipal en début d'année. La raison en est simple, nous travaillions alors à la rédaction des pages de notre site internet : www.malvalette.fr qui est accessible depuis le 2^{ème} trimestre 2019.

Bien entendu, l'ouverture du site ne signifie pas pour autant que nous arrêterons la publication de ce bulletin ; c'est une information papier accessible à tous et à laquelle, nous savons que certains de nos concitoyens, sont très attachés.

Ce bulletin est aussi le dernier du mandat en cours et j'en profite pour remercier tous les conseillers municipaux et les adjoints pour leur engagement et leur dévouement au service du bien commun.

C'est aussi l'occasion de faire le bilan des dernières actions conduites durant ce mandat : ce qui a été réalisé et ce qui est en cours ou engagé.

Nous parlerons aussi des perspectives, des projets futurs, mais ce ne seront que des idées émises, puisque c'est la nouvelle équipe issue de l'élection de mars 2020 qui choisira sa politique et les projets qu'elle souhaitera réaliser.

Enfin, en cette fin d'année, nous vous souhaitons, le Conseil Municipal et moi-même d'excellentes fêtes de fin d'année et du bonheur avec vos proches.

Bonne lecture,

Le Maire : Jean-Philippe MONTAGNON



Communauté de communes
Marches du Velay Rochebaron

LES RÉALISATIONS RÉCENTES ET LES PROJETS EN COURS

Dénomination des voies et plan d'adressage normalisé

Depuis février 2019, nous avons engagé une démarche afin de mettre en place un plan d'adressage. Ceci est devenu une nécessité compte tenu de l'accroissement de la population de la commune, afin de faciliter l'accès des secours et les livraisons à domicile (de plus en plus fréquentes avec les achats sur internet). Par ailleurs le déploiement de la fibre et du très haut débit requiert un système d'adressage normalisé.

Qu'est-ce qu'un adressage normalisé ?

Il s'agit d'une adresse comportant un numéro d'habitation, un nom de voie, le code postal et le nom de la commune. Nous avons choisi la numérotation métrique, qui attribue des numéros en fonction de la distance parcourue depuis le début de la voie, numérotation paire à droite et impaire à gauche. Par ailleurs, pour tenir compte de la spécificité de notre commune avec ses nombreux villages et hameaux, le nom du hameau ou lieudit fera partie de l'adresse.

Par exemple :

Mairie
6, Place du Monument
LE BOURG
43210 MALVALETTE

Les noms qui ont été retenus, font référence :

- ◆ À d'anciens noms locaux : rue des Pâtures, route de L'Escorchet, rue du Pompét, ...
- ◆ À un élément de patrimoine : place du monument, rue des puits, rue de l'abreuvoir, place de la Chapelle, ...
- ◆ À des personnages locaux, poètes ou artistes : Impasse de La Vidale, Place Jean-Baptiste Bardel, rue Jacques Brel, rue Victor Hugo, ...
- ◆ Au paysage et à la topographie : chemin du Bosquet, rue Panoramique, rue de la Grande Côte, chemin du Ruisseau, ...
- ◆ À la flore ou à la faune : rue des Lilas, chemin des Hirondelles, impasse des Genêts, ...

Lors du conseil municipal de novembre, nous avons choisi le fournisseur des plaques et panneaux de rues, ainsi que le prestataire qui assurera la pose. Nous avons opté pour des panneaux en acier émaillé de grande qualité, avec un fond bordeaux foncé et un texte de couleur ivoire, avec le rappel du nom de la commune, comme sur l'exemple ci-contre (écusson en moins) :



La pose devrait être réalisée au 1^{er} trimestre 2020, les numéros d'habitation vous seront fournis gratuitement, et vous aurez à charge de les poser par vos soins en respectant les consignes de hauteur et de visibilité. (Pour les personnes qui le souhaiteraient, la pose pourra être assurée à vos frais par le prestataire de la commune). Chaque foyer sera averti par un courrier de sa nouvelle adresse et des démarches à effectuer auprès des différents services : employeur, banques, organismes sociaux,

PLU : Plan Local d'Urbanisme

Le PLU, qui constitue le règlement d'urbanisme de la commune est désormais applicable depuis fin 2018. C'est le résultat de 3 longues années de travail de concertation avec les différents partenaires, afin de rédiger ce document. Il est valide pour les 10 prochaines années.

Toute personne peut y accéder sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Vous pourrez y consulter toutes les pièces écrites du plan et y effectuer une recherche par numéro de parcelle pour connaître les règles qui la concernent.

Projet Salle communale + nouvelle mairie

Ce projet a été abandonné, car entre l'acte d'engagement du maître d'œuvre et l'avant-projet détaillé, le coût estimé a plus que doublé. Nous avons donc choisi de rompre le contrat de maîtrise d'œuvre avec l'architecte en charge du dossier, du fait du non-respect de l'objectif de coût qui avait été fixé.

À la suite de cet abandon, il a été décidé de rénover la mairie actuelle d'une part et de définir un nouveau cahier des charges pour la construction d'une salle polyvalente sur le site de la Grandoure (ancienne colonie).

La démolition de l'ancien couvent, avec récupération et valorisation des matériaux, a également été actée. Cette décision n'a pas été facile à prendre, mais force est de constater, qu'après environ 10 ans à chercher des solutions pour utiliser ce bâtiment, nous n'en avons trouvé aucune de satisfaisante ou accessible aux finances communales.

Le bâtiment va donc être « déconstruit » en récupérant les tuiles et les éléments de charpente pour des chantiers futurs (mairie, salle polyvalente, rénovation des toitures des préaux des écoles de Bruailles et Mayol, ...). Les pierres de taille seront également stockées en vue d'aménagements extérieurs et le reste des gravats sera concassé pour en faire du matériau d'empierrement des chemins.

Rénovation de la mairie

Les travaux porteront sur la rénovation de la toiture, le renforcement de l'isolation, le changement des ouvertures et une nouvelle répartition de l'espace, pour une amélioration de l'accueil du public et des conditions de travail de nos agents.

L'architecte qui a été choisi à l'issue de la consultation, est M. RANC, qui a déjà réalisé notre centre technique. Les travaux débiteront après les élections municipales de mars 2020, et pendant leur durée, le secrétariat de la mairie sera déplacé à l'ancienne école de MAYOL.

Pour ce projet, nous réutiliserons une partie des matériaux (tuiles, éléments de charpente) issus de la démolition du bâtiment de la colonie.

Ce projet qui a été estimé globalement à 250 000 € (pour l'ensemble rénovation mairie + démolition colonie), avec le plan de financement suivant :

DÉPENSES (HT)		RECETTES (HT)	
Démolition colonie	49 820 €	Subvention de la Région	70 000 €
Rénovation Mairie	200 180 €	Subvention du Département	117 386 €
		Autofinancement	62 614 €
TOTAL :	250 000 €	TOTAL :	250 000 €

Les subventions représentent 75 % du montant des travaux.

Salle polyvalente

Le cahier des charges a été revu, en supprimant la partie mairie et en laissant une plus grande liberté d'implantation du bâtiment sur le site de la Grandoure, après démolition de la colonie. Une nouvelle consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée sur la base d'un objectif de coût total (maîtrise d'œuvre incluse) de 650 000 €.

Le choix du maître d'œuvre devrait être effectué en février, mais c'est la nouvelle équipe municipale, issue des élections de mars prochain, qui sera chargée de valider le projet et de le mener à terme. Nous visons une réception du bâtiment avant juin 2022.

Assainissement

Dans le domaine de l'assainissement, le projet de la nouvelle station de traitement des eaux usées de Mayol a pris beaucoup de retard, du fait du délai d'acquisition des terrains. Cette étape est désormais terminée, et le bureau d'études travaille à l'étude technique de la station, pour une réalisation des travaux en 2020.

À ce sujet, et pour ceux qui auraient pu être surpris par l'énorme stockage de matériaux à droite de la route de Mayol, il faut expliquer que nous avons pu récupérer des déblais en provenance des travaux de terrassement de la nouvelle déchetterie d'Aurec et de l'entreprise INTEREP, d'Aurec également. Pour certains ces matériaux sont utilisables pour l'empierrement des chemins, les autres (majoritaires et sans valeur) seront utilisés pour remblayer le bassin de la lagune actuelle, lorsqu'elle sera désaffectée.

Travaux de voirie

En 2019 nous avons réalisé les enrobés du chemin de Leuche et du parking de Mayol, ainsi que celui du centre technique.

Ci-contre le nouveau parking du bas de Mayol, sur la future rue des Lilas

La place du Mas a également fait l'objet d'une rénovation avec un tricouche gravillons / émulsion, qui permettra d'attendre 2 ou 3 ans avant l'enfouissement des réseaux et la rénovation complète de la voirie de ce hameau, avec une solution plus pérenne avec la réalisation d'enrobés.



Des travaux d'enfouissement de réseaux et de reprise d'évacuation d'eaux pluviales ont été réalisés à Émilieux, en lien avec le renforcement par ENEDIS de l'alimentation en électricité basse tension (transformateur plus puissant).

Les travaux de voirie prévus à Bruailles, au Cortial ont été repoussés à 2020, car l'entreprise en charge de l'enfouissement des réseaux a eu des difficultés à trouver des sous-traitants pour la réalisation des travaux. L'enfouissement des réseaux d'éclairage public, d'électricité basse tension et de téléphonie et fibre aura lieu au 1^{er} semestre 2020, avec une réalisation d'enrobés dans la foulée.

Pour 2020, nous avons demandé des subventions et commencé à monter les dossiers pour l'enfouissement des réseaux de la rue du Pompet à Mayol (de la place de la chapelle jusqu'au lotissement face au stade) et pour le hameau du Mas. Les travaux devraient s'échelonner sur 2020 et 2021. À terme l'enfouissement sera généralisé sur la commune.

Intempéries

Notre commune a fortement été impactée cette dernière année par des évènements climatiques que l'on aurait qualifié naguère d'exceptionnels, mais qui malheureusement deviennent de plus en plus fréquents avec le dérèglement climatique que nous vivons.

La forte chute de neige lourde d'octobre 2018 a fait des dégâts considérables dans les forêts, obstruant la plupart des chemins par des arbres cassés et tombés à terre. Ceci a retardé considérablement le travail de nos agents techniques, qui ont passé près de 2 mois à dégager les chemins. Ils commençaient tout juste à rattraper le retard lorsque les pluies diluviennes et les orages de grêle de juin, juillet et surtout du 6 août dernier ont réduit à néant tous les efforts : nos chemins sont dans un état catastrophique, totalement impraticables sur certaines sections.

Dans l'urgence, nous avons fait refaire un enrochement de l'accotement de la route du Besset, totalement sapé par le ruisseau de Lhermet.

Vu l'étendue des dégâts, nous avons demandé le classement en catastrophe naturelle pour ces différents épisodes climatiques. MALVALETTE a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les pluies diluviennes du 6 août. À ce titre nous avons monté des dossiers de demande de subventions exceptionnelles pour la remise en état des voies et chemins (route du Besset, chemin de Mayol au Besset, chemin de la rivière à Mayol et place du Mas).

Par ailleurs nous travaillons à la constitution d'un dossier pour la remise en état du chemin de Sainte-Reine au titre de la desserte forestière.

Ces travaux sont les plus urgents, car ils impactent l'accès à des habitations, le travail de nos agriculteurs et des exploitants forestiers. Malheureusement l'automne extrêmement pluvieux que nous avons connu, n'a pas permis d'engager les travaux.

MOBIPOUCE

MOBIPOUCE est un dispositif de mobilité partagée, qui permet d'organiser et de sécuriser la pratique de l'autostop sur le territoire de la Jeune Loire. Vous pouvez vous inscrire comme conducteur et/ou autostoppeur et récupérer un kit MOBIPOUCE, à la mairie.

Toutes les informations sont disponibles sur le site www.jeune-loire.fr.

VIE ASSOCIATIVE & ANIMATION

CCAS : repas des aînés / colis

Petit changement cette année, avec notre repas des aînés dans le cadre chaleureux de l'auberge des Pich's à La Combe.

Nous étions 30 pour un moment de détente et de convivialité, et tout le monde a apprécié l'animation musicale de Mr Ré, qui a entraîné les plus courageux à pousser la chansonnette.

Après quelques valse, farandoles ou danses du tapis, la soirée s'est terminée vers 17h, en se promettant de se revoir l'année prochaine.



« Autour du four de Bruailles »



L'association « Autour du four de Bruailles » a choisi la Saint Nicolas pour offrir à ses habitants un bon verre de vin chaud réconfortant.

Cette invitation devenue une tradition à Bruailles est l'occasion de passer un bon moment en dégustant d'excellentes pizzas cuites au feu de bois dans le four banal.

Nous pouvons remercier nos gentils bénévoles qui mettent un point d'honneur à organiser cette soirée dans la bonne humeur.

Comité d'animation

En 2020, le Comité d'Animation de Malvalette et sa nouvelle équipe reprennent le flambeau.

Festivités évoquées : Chant choral, Concert, Randonnée/Jeu de piste, Concours de coinche et pétanque, etc...

Le programme de l'année sera sur le site de la Mairie www.malvalette.fr et les animations affichées ou distribuées dans les boîtes aux lettres.

La première de nos manifestations est « **un concert gospel** » qui se déroulera (sauf imprévu) **le 25 Janvier à 20H en l'église de Malvalette** avec le groupe : « **Gospel Soleil** » de St Etienne. Réservation souhaitable par mail (malvaletteenfete@gmail.com) ou au 06 84 76 91 95. Nous vous attendons nombreux.

Si l'animation de la Commune vous intéresse, rejoignez- nous.

Bonnes fêtes de fin d'année de la part de toute l'équipe. A Bientôt.



Club canin des Gorges de la Loire



Le club canin accueille les chiots dès l'âge de deux mois, on évite ainsi toutes les mauvaises habitudes ! Tous les chiens sont acceptés à l'exception des chiens agressifs (contacter la présidente). Plusieurs activités vous sont proposées : éducation (marche en laisse, positions sociabilité ...), agility, Obéissance, treibball, etc....

Deux concours annuels sont organisés sous le contrôle de juges officiels de la Société Centrale Canine. En avril, c'est le concours d'agility qui permet à de nombreuses équipes d'évoluer sur des parcours variés. En octobre, le concours d'Obéissance est l'occasion de révéler la complicité entre maître et chien au travers d'exercices rigoureux et stricts.

Pour de plus amples renseignements, joindre la présidente : Evelyne Avit : tel : 06 20 93 92 46 ou bien venir nous voir sur place les mercredis ou samedis après-midi à partir de 14 heures.

« Lou sourciers de Mayou » (ASMM)

En 2019, l'association a permis aux habitants du village de se retrouver entre eux lors de la fête de Mayol le 22 juin. Environ 120 participants et une ambiance chaleureuse et amicale.

Le 14 septembre, le beau temps au rendez-vous du concours de pétanque, nous a apporté une belle affluence, avec 50 doublettes inscrites et environ 230 soupes aux choux servies.

Le 24 décembre, le Père Noël a accueilli les enfants place de la chapelle, avec distribution de papillotes et vin chaud pour les adultes.

En 2020, l'assemblée générale de l'association aura lieu le 1^{er} février, la fête du village en juin et le concours de pétanque le 12 septembre.

Recherche de photos anciennes

Notre ami, Tim Eales, conseiller municipal est à la recherche de photos montrant la commune pour créer une archive pour l'avenir !

Des photos de bâtiments, maisons, places, chapelles, ponts, lavoirs, fontaines, marchés, fêtes, bals, lieux de rencontres (bistrot, bar), cérémonies, ...tout ce qui concerne le patrimoine et l'histoire de la commune. Si vous en possédez et si vous acceptez de les partager, merci de bien vouloir contacter Tim qui les scannera et archivera pour créer cette base de données de l'histoire de Malvalette.

Tim Eales, lieu-dit Montfoy

Tél : 06 88 48 09 17 Mail : tim.eales@orange.fr

ETAT CIVIL 2018/2019

NAISSANCES HORS COMMUNE *

Juliette REPETTO	03 janvier 2018	Alice REPETTO	29 mai 2019
Maël Sébastien REYNAUD	10 janvier 2018	Clara ABRIAL	18 juin 2019
Alan Pierre Nicolas FANGET	09 février 2018	Ayden, Eric, Vincent LAVILLE	18 juillet 2019
Maël Gabriel Marcel FANGET	09 février 2018	Eden, Charlie CHABAT	27 juillet 2019
Charles STECHER	16 février 2018	Camille BESSY	28 juillet 2019
Romane BERARD	17 février 2018	Jade, Calie REYNAUD	28 juillet 2019
Félix PORTE	20 mars 2018	Paul, André, Charles FLORIANI	22 août 2019
Salomé CROZIER	23 mars 2018	Juliann BEAU	05 septembre 2019
Jules TEIXEIRA	26 mai 2018	Jade LORENZATI	18 septembre 2019
Lizzy DUBOIS	11 juin 2018	Anaë, Marie CHARRA	26 septembre 2019
Léna DUBOIS	11 juin 2018	Ismaël, Jean CHARRA	26 septembre 2019
Céleste MARGOTAT	09 octobre 2018	Leïla, Djulia MARTINEZ	30 octobre 2019
Maël, Emmanuel RIBOULON	28 janvier 2019	Julie, Anastasia, Louise VARENNE	28 novembre 2019

MARIAGES

Denis, Auguste SÉJALON et Pascale, Marie, Conception GERPHAGNON	24 novembre 2018
Laurine, Sandrine, Charlotte TEBIB et Walid AYACHI	13 avril 2019
Nelly PIAZZA et Jean-Marc RASCLE	18 mai 2019
Marlène, Bernadette SABOT et Benoit PUCEAT	25 mai 2019
Lisa PEREZ et Thomas, Yves, André CHANIAC	7 septembre 2019

DÉCÈS *

Charles, Antoine DESCOT	11 avril 2018
Norbert, Jean, Louis CHATELUS	9 mai 2018
Jean Marie MONCEL	03 janvier 2019
Edmond, Marie, André VACHON	13 avril 2019
Norbert, Mario, Jocelyn SOULIER	21 octobre 2019

* Sous réserve de la transmission des avis de naissances et de décès par les communes concernées

INFOS PRATIQUES

Mairie de Malvalette :

Téléphone : 04.71.66.70.00
Télécopie : 09.67.05.70.00
Courriel : mairie.malvalette@wanadoo.fr
Site internet : www.malvalette.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi après-midi de 14h00 à 17h30
- Jeudi après-midi de 14h00 à 17h30

Permanences téléphoniques

- Mardi matin de 9h30 à 12h30
- Vendredi matin de 9h30 à 12h30

Communauté de Communes « Des Marches du Velay, Rochebaron » :

- Site internet : www.marchesduvelayrochebaron.fr
- Adresse : Z.A. La Borie 1 – 9 rue de l'épée
B.P. 70060- 43120 - Monistrol-sur-Loire
- Téléphone : 04.71.61.74.34
- Téléfax : 04.71.61.74.38
- Courriel : contact@marchesduvelayrochebaron.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi
9h00 – 12h00 et 13h30 – 17h30



Déchetterie de BAS EN BASSET - TEL : 04 71 65 28 96

HORAIRES DECHETTERIE BAS EN BASSET

Horaires d'été : Du 1 ^{er} avril au 31 octobre inclus		Horaires d'hiver : Du 1 ^{er} novembre au 31 mars inclus	
Lundi	9h – 12h / 14h – 18h	Lundi	9h – 12h / 14h – 17h
Mardi	FERMETURE	Mardi	FERMETURE
Mercredi	9h – 12h / 14h – 18h	Mercredi	FERMETURE / 14h – 17h
Jeudi	9h – 12h / 14h – 18h	Jeudi	9h – 12h / FERMETURE
Vendredi	9h – 12h / 14h – 18h	Vendredi	9h – 12h / 14h – 17h
Samedi	9h – 12h / 14h – 18h	Samedi	9h – 12h / 14h – 17h

La déchetterie est fermée les dimanches et jours fériés

Numéros utiles :

Pharmacie de garde	3915
Numéros d'urgence : SAMU	15
Gendarmerie	17
Gendarmerie d'Aurec - Sur - Loire	04 77 35 40 56
Pompiers	18
Appel d'urgence européen	112
Enfance maltraitée	119
Centre antipoison de Lyon	04 72 11 69 11
Médecin de garde	04 71 04 33 33
Allo écoute ados	0800 506 692

Organismes divers:

- ADMR Aurec sur Loire	04 77 35 47 17
- MJC Aurec sur Loire	04 77 35 41 59
- Cinéma de Bas en Basset	04 71 61 81 67

Association de Familles des Communes du Velay (assistance personnes âgées)	04 71 09 22 43
Association de prévention alcool et drogue	04 71 09 49 80

ENEDIS (ERDF) :	urgences	09 72 67 50 43
	(Service clients Auvergne)	09 69 32 18 71

SAUR		04 69 66 35 00
	(urgence)	04.69.66.35.09

Important : si vous remplissez votre piscine, signalez le à la SAUR au n° ci-dessus, afin de leur éviter de rechercher une fuite sur le réseau. Merci

Orange	1013 (panne) ou 3900 (assistance internet)
--------	--

Capture des chiens errants: contact:	
Mme LEGUEN St Pal de Mons	04 71 66 48 92 06 60 91 03 92

Office tourisme Aurec sur Loire	04 77 35 42 65
Office tourisme Bas en Basset	04 71 66 95 44

Info escroquerie	0811 02 02 17
------------------	---------------

Assistante sociale: Mme Beyssac est à votre écoute au centre de santé d'Aurec sur Loire. Vous pouvez prendre rendez-vous au 04.77.35.40.93

Relais assistantes maternelles « La Farandole »: Association « familles rurales » 24 route de la Loire
Quartier Le marais 43210 Bas en Basset
Valérie BRUNEL Tel : 09.64.10.85.59 / 04.71.56.31.58 / 06.31.17.78.74
ram.farandole @wanadoo.fr